

Ecole
La rentrée
des classes



Mairie
Un accueil à la
portée de tous



Il était une Foy

Octobre 2008 > N°2

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



Edito

Bonjour à tous,
Nous voilà tous de nouveau très occupés après

la période estivale pendant laquelle les activités ralentissent pour une grande majorité d'entre nous. Les réunions pour les élus ont en effet été moins nombreuses mais pour autant nous avons poursuivi avec rythme les actions engagées.

Les commissions sont maintenant en place et leurs propositions peuvent se réaliser.

C'est ainsi que la rentrée, bien préparée, s'est passée avec facilité. Il faut souligner particulièrement l'aboutissement de l'appel d'offre pour trouver un nouveau prestataire pour la cantine (Cuisine centrale SODEXHO à Rieumes) qui en respectant tous les critères exprimés nous permet de conserver un prix de ticket identique à l'année précédente.

Nous avons aussi obtenu l'accord pour descendre au rez-de-chaussée de la mairie la salle du conseil et des mariages. L'ensemble des mariés (8 mariages cet été) et tous leurs invités ont apprécié cette initiative.

Les services administratifs seront aussi prochainement installés au rez-de-chaussée de la mairie. Nous en avons profité pour rénover l'ensemble des salles du rez-de-chaussée.

Plusieurs réunions se sont tenues, avec le SIVOM et aussi avec la Communauté de Communes du Savès pour permettre le transfert effectif de la compétence petite enfance à la CCS au 1^{er} janvier 2009.

Vous retrouverez dans ce numéro les détails de nos actions.

Votre Maire,
François Vives



Festivités locales

Quatre jours de fête à Sainte Foy

Cette année encore, le deuxième week-end de septembre a été haut en couleurs pour notre village

Petits et grands, jeunes et plus anciens, sportifs ou fêtards, il y en avait pour tout le monde. Le week-end a débuté avec les festoyeurs d'Ovalie, au menu : moules/frites. Samedi, le village s'est transformé en terrain de sport : forum des associations, animations pour les enfants, concours de pétanque, et match de football, les seniors ont rencontré l'équipe de Grenade. Le soir, le comité des fêtes a réuni plus d'une centaine de personnes sous la halle autour d'un repas oriental et les danseuses ont fait monter la température. Plus tard dans la soirée, le feu d'artifice a attiré de nombreux foyens malgré la fraîcheur de la nuit.

Dimanche matin, alors que certains s'étaient donnés rendez-vous pour une randonnée vélo, d'autres n'ont pas hésité à se lever tôt pour venir chiner différents objets à l'occasion du vide grenier.

A la sortie de la messe, un cortège s'est formé depuis la sortie de l'église jusqu'au monument aux morts avec à sa tête les musiciens, les drapeaux des anciens combattants, les enfants et de nombreuses personnalités parmi lesquelles Mr DUPLANTE, Conseiller Général et Maire de Fonsorbes, notre Maire François VIVES, entourés des conseillers municipaux ainsi que de nombreux habitants. Tous se sont ensuite rassemblés à la salle des fêtes pour un apéritif offert par la Mairie. Après le match de rugby l'après-midi, le Comité des fêtes a de nouveau pris le relais pour une nouvelle soirée dansante. La fête locale s'est clôturée lundi, à la pétanque.

Bilan à chaud de ce week-end : le tissu associatif de la commune nous a prouvé son dynamisme et sa bonne humeur. Merci à tous.

Dossier

P3

**Développement
durable**

Vie économique

P4

**Découvrez les
entreprises locales**

Mairie

De nouveaux aménagements à la mairie

C'est avec la rentrée que les travaux d'aménagement ont débuté...

Prochainement, l'accueil et les bureaux se trouveront au rez-de-chaussée à droite en entrant, ceci dans le but de faciliter l'accès à tous. Cela permettra également d'améliorer le confort et d'offrir davantage de confidentialité dans les démarches administratives et courantes. Ces aménagements offriront à nos employées administratives de meilleures conditions de travail. La salle des mariages et du Conseil Municipal s'installera

dans la pièce de gauche en entrant.

Cet été, plusieurs mariages y ont déjà eu lieu !

Suite à un appel d'offres, c'est une entreprise de Saint-Lys qui effectue le rafraîchissement des murs, des sols et l'ensemble des travaux.

Le hall d'entrée, pour sa part, accueillera des expositions à compter du mois de novembre.

Nous espérons que vous apprécierez ces changements et vous remercions de votre compréhension pour les perturbations occasionnées...

Enfin, votre nouvelle mairie devrait vous accueillir début octobre !

Attention : fermeture de la Mairie, jeudi 9 octobre pour cause de déménagement des bureaux.



Les rendez-vous de la vie municipale

> Mardi 21 Octobre : **Conseil Municipal** (sous réserve de confirmation par voie d'affichage)

> **Commémoration du 11 novembre** : date exacte et horaire non définis

> Mardi 2 Décembre : **Conseil Municipal** (sous réserve de confirmation par voie d'affichage).

Aînés

Les Aînés en sortie à Padirac et Rocamadour



Cette sortie s'est déroulée dans le Lot et plus précisément sur les sites de Padirac et Rocamadour.

Un bus de la toute dernière génération a été mis à notre disposition et avec dans les soutes presque trop petites, les petits déjeuners, déjeuners et goûters préparés par la Mairie. Nous avons visité le gouffre de Padirac avec une promenade en barque à 103 mètres sous terre, juste pour nous habituer.

Après un copieux déjeuner sur une aire de pique nique ombragée, nous avons été nous promener à travers l'histoire et les légendes de Rocamadour, en passant par le château, les sanctuaires, le grand escalier, la cité médiévale, ...

Ensuite comme de grands enfants, nous sommes allés « jouer au petit train » à l'Hospitalet, « La féerie autour du rail ». Un univers fantastique et inimaginable pour cet incroyable spectacle son et lumière, où se déroulent sous nos yeux plus de 200 scènes animées.

Nous avons repris le bus pour Ste Foy où nous attendaient hors d'œuvres, civet de canard et dessert servis sous la halle. La soirée s'est achevée avec Yves Christian et son Orchestre qui nous a régales de valses, tangos, pasos, et même de la danse des canards...

Un habitant de la commune

Travaux routiers



Travaux de voirie

En octobre et novembre la commune va faire réaliser des travaux de voirie et d'assainissement pluvial afin d'assurer l'étanchéité et le renouvellement des couches de roulement sur diverses voies communales.

Les voies concernées sont : Le Comté, Les Nauzes, Protis, En Caillaouet, Fariech, Gratussous, Lacroix et Cimetière.



Expo

“Talent d'ici”

A partir du mois de novembre, une exposition différente chaque mois vous sera proposée dans le hall de la Mairie. Coup d'envoi de cet événement le samedi 8 novembre 2008.

Du 8 novembre au 7 décembre : David TORRES, photographe amateur, Saint-Lys

Du 8 décembre au 7 janvier 2009 : Maïté JOYEUX, peintre, Saint-Lys

Du 8 janvier au 7 février 2009 : Jocelyne DA COSTA, peintre, Sainte-Foy

Numéros Utiles

Urgences

> SAMU : 15

> Pompiers : 18

> Gendarmerie : 17

> EDF : 0 810 131 333

> GDF : 0 810 131 433

> Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch : 05 61 91 56 00

> Centre anti-poison : 05 61 49 33 33

> Enfance maltraitée : 119 ou : 0 800 05 41 41

> Violences conjugales : 01 40 33 80 60

Autres n° utiles

> Mairie : 05 61 91 73 09

> Ecole maternelle : 05 61 91 97 89

> Ecole élémentaire : 05 61 91 66 50

> CLAE : 05 61 91 44 14

> Ludothèque : 05 61 91 88 69

> Location de salles : 05 34 47 76 31

> La Poste : 05 61 91 49 56

> Presbytère de Saint-Lys : 05 61 91 71 15

> ANPE : 0811 55 01 31

> ASSEDIC : 0800 06 90 00

> Assistante sociale : 05 61 91 71 64

Développement Durable Promotion des énergies renouvelables et compostage

Campagne de soutien à l'installation de chauffe-eau solaires individuels

la CCS subventionne les projets des particuliers à hauteur de 80 €/m² de capteur installé, plafonné à 500 € (en complément des aides de la Région et de l'Etat, aides pouvant aller jusqu'à 50% du coût)

Renseignements à la déchetterie du Savès au 05 62 20 55 50

Achat d'un composteur

Le composteur est un contenant spécial permettant d'accélérer le processus naturel de décomposition de certains déchets.

En vous associant à la nature, vous pouvez transformer vos déchets de cuisine et de jardin en compost et vous en servir pour la terre du jardin, de la pelouse et des plantes d'intérieur.

Le compostage individuel est



une excellente manière de limiter la production de déchets organiques et d'éviter leur incinération ou leur mise en décharge.

Les déchets organiques représentent près de 50% du poids ou le tiers en volume de notre poubelle ménagère.

La Communauté de Commune vous propose d'acheter votre composteur directement à la Déchetterie du Savès, moyennant 20 €.

Tri sélectif La commune engagée dans le recyclage

Dans un souci de recyclage optimal des déchets, notre commune a adopté le tri sélectif (caissettes ou containers collectifs jaunes, entre autres). Nous vous demandons donc de trier vos déchets ménagers, peu encombrants par catégorie : le verre, le plastique, le carton.



Situation des "Récup' verre"

- Parking du Stade Municipal
- Atelier des services techniques
- Salle des fêtes du Parayre

Jours de Ramassage des Ordures Ménagères :

- le lundi matin pour le côté Cambernard, Route de Rieumes et Parayre
- le mardi matin pour le reste du village

La plupart des foyers de notre commune doivent être équipés d'un container à ordures individuel. Cependant, certaines habitations difficiles d'accès pour les équipes de ramassage, ne peuvent être munies que de containers collectifs.

Jours de ramassage des caissettes et containers jaunes :

- le jeudi matin pour le côté Cambernard, Route de Rieumes et Parayre
- le vendredi matin pour le reste du village

Lors d'une semaine comportant un jour férié, la collecte est avancée ou reportée au mercredi.

Horaires et accès à la déchetterie :

L'accès à la déchetterie est strictement réservé aux particuliers et professionnels domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes du Savès.

Une carte d'accès est obligatoire pour les particuliers comme les professionnels. Elle vous sera délivrée à la déchetterie sur présentation des pièces suivantes :

- Carte grise du ou des véhicules utilisés pour se rendre à la déchetterie (2 maxi par foyer)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (EDF, téléphone, eau...)
- Une pièce d'identité

Pour les particuliers, l'accès est gratuit mais limité aux véhicules de PTAC inférieur à 3,5 tonnes

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Fermé les mardis, dimanches et jours fériés

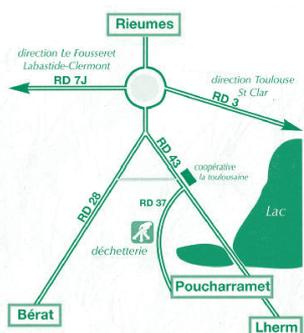
Lundi : 14h-17h
Mercredi : 9h-12h, 14h-17h
Jeudi : 9h-12h, 14h-17h
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 9h-12h, 14h-17h30

Pour les professionnels, l'accès est payant et le dépôt limité à 5 tonnes.

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Fermé les mardis, dimanches et jours fériés

Lundi : 8h-12h, 17h-19h
Mercredi : 17h-19h
Jeudi : 17h-19h
Vendredi : 8h-12h



INFOexpress

→ ERDF - micro-coupures électriques :

Après prise de contact avec notre interlocuteur, voici la cause des différentes coupures : Fils tombés, travaux d'élagages. Des réglages au poste source ont eu lieu semaine 36, depuis aucune coupure n'a été recensée.

→ Sécurité routière :

Nous vous rappelons que la présence d'un triangle de pré-signalisation et d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire dans tout véhicule depuis le 1^{er} juillet 2008.

→ CCAS

Changement des horaires de permanence : Les membres du CCAS vous accueillent le mercredi de 17h à 18h.

→ Villages fleuris de France

Ste Foy participe à ce concours cette année. Le résultat est attendu au mois d'octobre.

Basque
Daniel SARL

ELECTRICITE GENERALE
DEPANNAGE

Route de Rieumes
31470 Ste - Foy - de Peyrolières

Tél: 05 61 91 29 51
Port: 06 15 69 91 59

AUTO SERVICE
CHRISTOPHE

Votre garage de proximité

Vente véhicules neufs
importés CEE
Vente véhicules d'occasion
Réparation toutes marques

1240, Route de Toulouse 31470 Ste Foy
Tél. 05 34 47 28 52
autoservicechristophe@orange.fr

Véronique
Coiffure

à Domicile
Femme
Homme
Enfant

4405, Route de Rieumes
31470 Ste Foy
Tél. 05 34 47 13 54
06 14 23 60 23

Vie économique

Evol Electric : une entreprise innovante au sein de notre village

Beaucoup l'ignorent, mais au cœur de Ste-Foy, se trouve une entreprise spécialisée dans le véhicule électrique...

En 2005 cette société a obtenu le statut de PME européenne innovante.

EVOL commercialise et développe la plus large gamme de véhicules électriques sur le marché tant pour les particuliers, les entreprises que les collectivités.

A côté de son offre grand public EVOL développe également une gamme à destination des personnes à mobilité réduite et une gamme à destination des usagers professionnels :

Vélos-scooters électriques, vélos à assistance électrique, véhicules pour personnes à mobilité réduite.

Par exemple pour 1500/2000 euros on peut acquérir un scooter électrique d'une autonomie de 30

à 50 km, et pour un euro seulement d'électricité on peut parcourir environ 500 km !

Dans quelques mois un nouveau modèle encore plus innovant fera son apparition.

Mr ARAILLET, vingt deux ans d'expérience dans l'ingénierie de motorisation électrique se lance en 2003 et monte cette SARL 100 % familiale.

Aujourd'hui EVOL compte sept salariés, comprend un réseau de cinquante revendeurs en France et fonctionne en partenariat avec quatre PME (Finlande, Autriche, Hongrie...).

L'entreprise EVOL en pleine expansion et attachée à Sainte-Foy, souhaite agrandir ses locaux sur la commune et développer



L'équipe Evol au complet devant sa gamme de véhicules innovants

son activité avec plus 60 % dans le domaine médical ...

Le 27 et 28 septembre, la société EVOL participera au salon ALTERNALYS « transport propre » à la salle des fêtes de Bonrepos sur Aussonnelle (10h-19h).



www.evol-electric.com.

Santé

Deux chirurgiens dentistes et un pédicure - podologue sur Sainte-Foy !

Depuis le mois de mai, nous avons désormais deux chirurgiens dentistes et un pédicure - podologue pour prendre soin de nous !

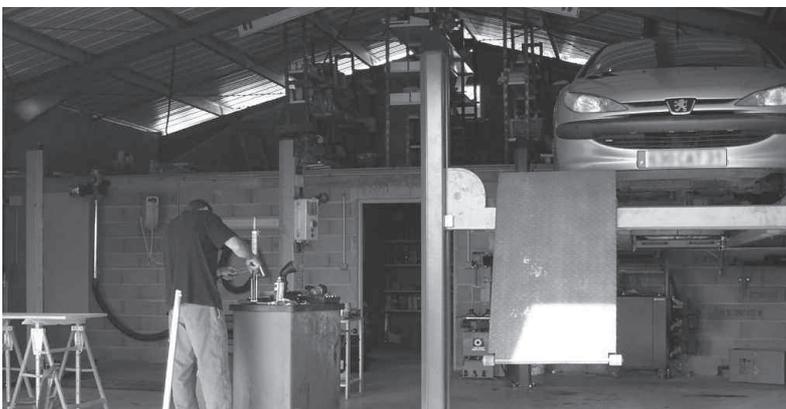
Ils se sont installés dans de nouveaux locaux récemment rénovés au n°1 de l'Allée des Tilleuls.

Pendant que Mr Ambert et Claudine Métais s'occuperont de nos dents, Mr Yannick Escalle soignera nos pieds !
Mr Escalle : 05 61 76 90 40
Dr Métais : 05 61 91 79 30
Dr Ambert : 05 61 91 40 00



Automobile

Depuis début août, ADIMECA vous offre ses services



Thierry MARCHESI, déjà connu de la commune, ouvre une société de mécanique générale automobile : diagnostic, électricité, entretien et réparations multimarque, climatisation, géométrie train roulant, vente de pièces.

Située « lieu dit Guérin », route de St Thomas, ADIMECA vous

attend du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30.

N'hésitez pas à prendre contact :
tél. : 09 62 59 90 12 ou
05 62 20 53 83

Email : ADIMECA@orange.fr

Changement de propriétaire au Garage ALÉ

Depuis le mois d'août, le Garage ALÉ 1240, Route de Toulouse a laissé place à
AUTO SERVICE CHRISTOPHE
Tél : 05 34 47 28 52



Festivités

La fête de la St Jean

La fête de la Saint Jean, traditionnellement accompagnée de grands feux, est la fête de St Jean Baptiste. Elle a lieu généralement le 24 juin, date symbolique du solstice d'été.

A Sainte Foy, elle a débuté le samedi 28 juin par un vide grenier nocturne.

Vers 19h30 l'association Sport et Loisirs a offert au public une démonstration de gym et de danse puis un apéritif a été servi.

La fête s'est poursuivie par un bal et le bûcher de bois construit pour l'occasion s'est alors embrasé pour clore cette journée !



Le Parayre en fête Pétanque et banquet sous le soleil

C'est à la suite d'un petit tournoi de pétanque qu'une bonne centaine de St-Foyens s'est attablée autour d'un excellent repas organisé par l'USSF Rugby !

Le dimanche matin l'église du Parayre a ouvert ses portes pour une messe bien suivie puis la municipalité a servi un apéritif aux nombreux habitants.



La Salvetat Fête de l'église



Comme chaque année, la fête de la Salvetat a débuté le samedi 26 juillet par un concours de pétanque amical. Les rues et chemins se sont vus animés d'amateurs de tous âges pour une bonne partie de l'après-midi. C'est ensuite autour d'un repas champêtre sur la place de l'église, que se sont réunis plus de 120 personnes dans une très bonne ambiance grâce au bal animé par l'USSF Rugby.

Nous les remercions pour l'organisation de cette agréable journée !

Le dimanche matin la belle église de la Salvetat a ouvert ses portes et a fait joyeusement carillonner ses cloches aux paroissiens à la suite de la célébration de la messe.

Nombreux étaient les habitants de la Salvetat et de ses environs à se réunir autour d'un apéritif offert par la municipalité !



INFOexpress

→ Bruits de voisinage :



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 - Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

→ Emmaüs Toulouse

La solidarité commence dans les caves et les greniers

Emmaüs récupère gratuitement ce qui vous est inutile : vieux meubles, petits objets, textile, électroménager, papier, matériel, ferraille, tout ce qui est réparable (sauf gravats, literie abîmée et vieux pneus)

tél. : 05 61 08 18 18

AUTOMATISMES LAFONT

Portails automatiques
Portes de garage
Electricité - Interphone

Port. : 06 70 42 64 23
Tél/fax : 09 60 12 78 83
11, Rue Sauvignon 31470 Ste Foy
automatismeslafont@orange.fr

LACROIX-RUGGIERI



ZI la Saudrune 31470 STE FOY DE PEYROLIERES
www.lacroix-ruggieri.com

Les cadres de Joco

Encadrements
simples ou originaux

Jocelyne Da Costa
En Castagné 31470 Ste Foy
Tél. 06 78 93 05 79

mail : lescadresdejoco@orange.fr
site : perso.orange.fr/lescadresdejoco

Retour sur Toboggan géant pour la kermesse des écoles



Les stands et le toboggan géant gonflable ont ravi les enfants pendant que les parents dégustaient la paëlla de Jaky ! L'école a terminée l'année en beauté

Cette année la kermesse a eu lieu à l'école élémentaire qui a offert aux nombreuses familles un espace plus large et davantage d'ombre grâce à l'allée de platanes.

Dès la sortie des classes, les stands installés depuis l'après-midi ont accueilli tous les enfants et leurs parents pour participer à divers

jeux.

Le toboggan géant gonflable a eu beaucoup de succès et les enfants ne se sont pas lassés d'y glisser ! Vers 19h, les classes ont chacune chanté ou dansé devant leurs parents charmés !

Pendant ce temps, les odeurs alléchantes de la paëlla longuement mijotée par Jaky ont attiré énormément

de familles. Il a même fallu rajouter des tables au milieu de la cour !

Décidément, rien de tel qu'un bon « petit plat » pour allier convivialité et fête !

Tout le monde s'est régalé et cette belle kermesse a clos une année scolaire riche en travail et activités...



Scolaire La rentrée des écoles



L'événement du mois de septembre est avant tout la rentrée des classes ! Mardi 2 septembre, 271 élèves ont trouvé ou retrouvé le chemin de nos écoles.

Maternelle : un effectif légèrement supérieur

Du côté de l'école maternelle, les plus petits ont effectué une rentrée en douceur, échelonnée sur 3 jours pour permettre aux maîtresses et ATSEM de consoler au mieux les petits chagrins.

La "Maternelle" a accueilli cette année 4 petits nouveaux pour un effectif de 102 élèves, légèrement supérieur à celui de l'année dernière.

Ecole élémentaire : une rentrée réussie

En ce qui concerne l'école élémentaire, elle accueille cette année 169 élèves. 7 enseignants assurent l'éducation des enfants dont 3 nouvelles enseignantes : Mme Sicard Julie, Mme Tobie Gaëlle et Mme Simorre Muriel. 2 Aides à la Vie Scolaire sont également présentes pour deux enfants du cycle 2.

Désormais l'école fonctionne selon le principe de la semaine des 4 jours avec 25 mercredis sur l'année réservés à l'aide des enfants en difficultés. Toutefois, cette nouvelle disposition reste facultative.

Petite Enfance Entente intercommunale pour l'accueil en crèche

La commune de Sainte Foy possède 6,5 places (5 places en crèche, 1,5 places en halte garderie) à la crèche de Fontenilles dans le cadre du SIVOM.

La compétence Petite Enfance sera reprise par la Communauté de Communes du Savès à partir du 1er janvier 2009.

Le contrat qui nous lie au SIVOM sur cette prestation va être rompu, et un nouveau contrat sera établi entre la Communauté et le SIVOM, afin que nos enfants soient toujours accueillis dans les crèches du SIVOM.

Cette opération n'aura pas de conséquences pour les familles.

Cantine La commune change de prestataire

Suite au mécontentement suscité par le prestataire de l'année dernière (Midi Gastronomie Bontemps), nous avons décidé de lancer un appel d'offres pour la restauration scolaire.

Nous avons reçu 4 réponses.

Nous avons convié pour réaliser le choix du nouveau prestataire, en plus de la commission école et appel d'offre, Mme Véronique PORTE, déléguée des Parents d'élèves et membre de la commission Cantine, ainsi que Nadine PUJOL, Responsable de la cantine.

Le choix a été effectué suivant plusieurs critères :

- > Qualité des menus proposés
- > Origine des produits
- > Situation géographique de la cantine centrale qui prépare les repas
- > Prix des repas

La SODEXHO a obtenu la meilleure note suivant tous ces critères. Il est à noter que la cantine centrale est située à Rieumes, argument qui a fini de nous convaincre dans le cadre d'un développement durable et du partenariat avec la Communauté de Communes du Savès.

Les enfants pris en charge par la crèche de Fontenilles continueront à l'être, jusqu'à leurs 3 ans.

Les nouveaux enfants seront inscrits à la crèche du BANAYRE (Fonsorbes)

Notre objectif reste toujours d'ouvrir une crèche sur Sainte Foy.

Une étude préalable est en cours

de réalisation par la CCS pour étudier le flux de la population et valider l'opportunité de réaliser cette installation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée du projet.

Tennis Club Que se passe t-il ?

Nous présentons toutes nos excuses au club car l'article devait paraître dans le numéro précédent.

Suite à quelques actes de vandalisme (grillage découpé, filet et poubelles brûlés, tessons de bouteilles sur les courts, etc.), le club et la municipalité ont décidé de laisser libre accès aux courts. Ce club est affilié à la Fédération Française de Tennis. Pour pouvoir jouer en étant assuré, une licence est obligatoire. Jouer sans être assuré engage la responsabilité de chacun.

Les licences du Club de Ste Foy sont d'un prix modique : 60 € pour les adultes, 30 € pour les moins de 18 ans. Elles contribuent à être en règle mais aussi à la bonne marche du club et à participer à la vie de son village. Pour la saison 2008/2009, le bureau envisage de ré-ouvrir l'école de tennis pour les enfants, les cours auront lieu le mercredi après-midi au tarif de 80 € pour l'année, licence comprise.

Renseignements :
M. PORTÉ au 06 17 64 71 02
M. DORO au 06 20 43 45 23



Retour sur Toulouse / Saragosse

La randonnée évènement de l'été

Le Comité Départemental de Randonnée de la Haute-Garonne a proposé à de nombreux randonneurs de découvrir pendant 17 jours les magnifiques paysages du sud de Midi-Pyrénées et du nord de l'Aragon, de Toulouse à Saragosse en Espagne !

Sainte Foy était la première des 17 villes bivouac en Midi-Pyrénées.

Aussi, le mercredi 16 juillet se sont retrouvés de nombreux randonneurs pédestres qui venaient de parcourir quelques 22.5 km ainsi que des

« Vététistes » épuisés de leurs 55.5 km !

Une fois installés sous leurs tentes ou camping cars pour d'autres, l'ambiance était à la fête autour d'un repas accompagné d'un concert très sympathique !

Le Petit Théâtre Préparation du prochain spectacle

Le Club d'Activités Théâtrales reprend ses répétitions en vue des représentations de novembre. Comme chaque année, le spectacle de variétés actuellement en cours d'élaboration proposera chants, danses et sketches préparés par des « artistes » de tout âge.

Représentations :
samedis 22 et 29/11/2008 à 21h et
dimanche 30/11/ 2008 à 15h.

Renseignements :
Mme ANDREO 05.61.91.45.09
Mme DARBOIS 06.83.07.40.59

Ste Foy Sports et Loisirs Entrez dans la danse...

Danse de salon

Inscription toute l'année le mardi de 19h à 22h, à la salle du Parayre. Renseignements auprès de Mr YOA Meng au 06 74 59 63 44 (matin uniquement).

Gymnastique volontaire adulte

et enfant

Possibilité de s'inscrire en cours d'année, au début du cours auprès de la monitrice.

Renseignements : Mme DA COSTA au 05 61 91 86 50

Mme CAILLER au 05 61 91 20 83



Cyclisme Sortie pour la fête locale

Une trentaine de cyclistes au départ de Sainte-Foy pour un parcours de 50 Km

En ce dimanche matin de fête locale plus qu'automnal, une trentaine de cyclistes locaux ont pris le départ, dont 4 en vélo couché. Cinquante kilomètres avalés par des participants de quinze à plus de quatre

vingt ans pour le doyen...et pas le dernier dans les bosses !!!! Après un ravitaillement à mi-parcours, les cyclistes ont repris la route pour rejoindre la salle des fêtes de Sainte Foy, à midi, et se réchauffer avec l'apéritif de la municipalité. De l'avis de tous : « expérience à renouveler l'an prochain, dans une même convivialité ».



USSF Football La récompense du dynamisme et de la motivation



La saison 2007/2008 s'est terminée sur 2 tournois, un benjamin et un de sixte qui ont eu un grand succès, 18 équipes étaient réunies dans une très bonne ambiance. La Fédération Française de Football, les Présidents de la Ligue,

du District, du TFC ont remis le Label Ecole de Foot en récompense du dynamisme des dirigeants et la motivation des petits footballeurs.

La Saison 2008/2009 qui redémarre avec le club de foot bien remplie en joueurs, dirigeants et arbitres, avec une équipe foot loisirs, 1 équipe senior, 1 nouvelle équipe 18 ans, 1 équipe benjamin, 1 équipe poussin, une équipe débutant et une équipe pré-débutant ce qui donne environ 100 licenciés pour cette saison et 2 arbitres diplômés qui représentent notre club.

Nous attendons encore de nouveaux licenciés pour tout renseignement, contacter : Mr MARTINET 06 22 59 44 33 ou 06 19 60 43 39



Cuisine

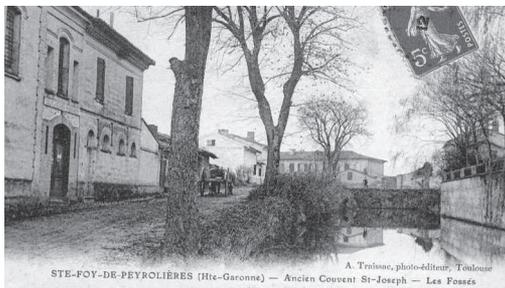
Magret de canard aux figues fraîches

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 2 beaux magrets ; 2 cuillères à soupe de vinaigre de framboise ; 60 g de beurre ; 1 cuillère à soupe de poivre noir concassé ; 8 figues fraîches ; 30 cl de vin rouge corsé ; Aïrelles, échalotes confites ; 30 cl de fond de volaille ; sel

Préparation de la recette

Faites griller le magret à sec dans une poêle après avoir quadrillé la peau à l'aide d'un petit couteau pointu, salez légèrement. Déglacez avec le vinaigre de framboise, mouillez avec le vin rouge, ajoutez le poivre concassé et laissez réduire de 3/4 à feu vif. Mouillez à nouveau avec le fond de volaille. Laissez cuire 15 mn à feu doux, incorporez à la sauce 60 g de beurre en mélangeant au fouet. Au moment de servir, fendez les figues en quatre, puis passez-les au four quelques minutes. Dressez le magret sur les assiettes bien chaudes, garnissez avec les échalotes confites et les figues et nappez de sauce au vin rouge. Parsemez de quelques aïrelles pour la touche finale et servez aussitôt.



A. Trebbaco, photo-délicat, Toulouse
STE-FOY-DE-PEYROLIÈRES (Hte-Garonne) — Ancien Couvent St-Joseph — Les Fossés

L'histoire de notre village

Description géographique et caractéristique de la ville en 1615

Extrait du livre « Histoire administrative des communes du midi de la France - Ste-Foy depuis 1615 jusqu'à l'an XII de la République » par Jean-Marie-Louis IGOUNET.

Sa population de 1400 âmes exclusivement agricole qui cultive un sol passablement ingrat où la silice domine, et qui semble préférer aux céréales l'ajonc d'épineux et les fougères.

Au commencement du siècle, le tiers de cette superficie était encore occupé par les bois, plus ou moins rabougris, et des landes où les bruyères étalaient leurs gentilles petites fleurs roses.

état civil

Du 01/06/08
au 31/08/08



NAISSANCES :

15/06 PIERRE Alessio
18/06 ROUQUETTE-ERRAUD Lucie
06/07 DOUVILLE Kyliann
28/08 COMINGES Tom

MARIAGES :

28/06 RAYSSAC Rachel et CONTARIN Philippe
26/07 GIRARD Isabelle et LATAPIE Patrice
02/08 PHILIPPART Isabelle et DAUPHIN Arnaud
09/08 TREMILLON Virginie et SELLITO Gianni
09/08 DERAM Flavie et DUCRET Arnaud
16/08 BOBILLON Virginie et IZARD Nicolas
23/08 FERNANDEZ Anne et ESCALLE Yannick
23/08 ECHEGOYEN Céline et HANRARD Nicolas

NOCES D'OR

Félicitations à Mr et Mme BONZOM mariés le 13/09/1958

DECES :

03/06 Micheline TOUATI, veuve GUERIN
19/06 Jeanne DORLEAC, veuve BRUN
04/07 Roger SERVANT
14/07 Michel CONDOMINES
30/07 MOULIS Catherine, veuve MAZERES

Rendez-vous randonnée

Le 18/10 : GR86 Ste Foy/Fontenilles + soirée photo
Le 16/11 : Gaillac (Tarn)
Le 7/12 : Téléthon
Infos Sent'Aure au : 05 61 91 93 90



Actualités agenda



Octobre

> Les samedis 4, 18 et 25 octobre :

lotos de l'USSF Rugby

> Samedi 11 octobre : **Tournoi de belote** du Comité des Fêtes

> Vendredi 24 octobre : **Soirée Halloween** de Farandole

Novembre

> Samedis 22, 29 et dimanche 30 novembre : **Spectacle de variétés** du Club d'Activités Théâtrales.

Décembre

> Samedi 6 et dimanche 7 décembre : le **Téléthon**, diverses activités seront proposées pour soutenir l'action nationale.

> Samedi 6 décembre **Loto de l'USSF Football** le samedi soir.

> Samedi 13 et dimanche 14 décembre : **Marché de Noël**

> Samedi 20 et mercredi 24

décembre : **Lotos de l'USSF Rugby**

> Mercredi 31 décembre :

Réveillon de la St Sylvestre du Comité des Fêtes.

Toutes ces manifestations ont lieu dans la salle des fêtes du village.

Pour une annonce publicitaire dans le prochain Bulletin, contactez Sandrine au : 05 61 91 73 09

Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



"Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu
Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADE, Solène LEBRE, Bruno SIVIAL, Laurence ARNAUD-GALUPPINI et des habitants de Ste Foy : Germain GABRIEL